

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DPSP 5 Subvention (6.000 euros) et convention avec l'association Protection civile Paris Seine (aide au financement du loyer du local situé 13 rue de Panama, 75018 Paris).

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel la Ville de Paris représentée par Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à la Protection civile de Paris ;

Vu le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : La Maire de Paris est autorisée à signer une convention annuelle d'objectifs avec la Protection civile Paris Seine.

Article 2 : Une subvention de 6.000 euros est attribuée à la Protection civile Paris Seine, 244, rue de Vaugirard 75015 Paris (n° SIMPA 16075, dossier n°2018_05964).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, rubrique 422 « Action socio-éducative », ligne P006 « provision pour subventions de fonctionnement au titre de la

prévention et la sécurité » du budget municipal de fonctionnement de l'exercice 2018 et des exercices ultérieurs.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO